

## AMENAGEMENT DE LA PARCELLE DU 6 RUE DU COLONEL MANHES (17<sup>ème</sup>)

**DU 20 JUIN AU 29 JUILLET 2011**

La Ville de Paris aménage la parcelle du 6 rue du Colonel Manhes en espace vert pour votre agrément et la sécurité de tous.

### Les travaux comprennent :

- La démolition de la clôture provisoire puis la construction d'une clôture barreaudée.
- L'aménagement de la parcelle en espace vert qui agrandira le square du Colonel Manhes.

### Cette opération nécessite pour son bon déroulement :

- La mise en impasse du tronçon de la rue du colonel Manhes compris entre la rue Pouchet et le n°4 de la voie, et sa neutralisation au-delà. La circulation s'effectuera à double sens sur le tronçon mis en impasse, notamment en sortie du parking vers la rue Pouchet.
- La déviation de la circulation des véhicules et des piétons par le passage Berzélius.

Des panneaux de signalisation réglementaires seront mis en place pendant les travaux. La neutralisation de la voie sera d'une durée de 2 semaines et sera effective entre 7h30 et 17h00 du lundi au vendredi.

### Contacts :

**Maîtrise d'ouvrage :** Ville de Paris

**Maître d'œuvre :** Direction des espaces verts et de l'environnement  
Service Exploitation des Jardins - Division du 17<sup>ème</sup> arrondissement  
147 rue Cardinet, 75017 Paris

Tel : 01.53.06.81.10, du lundi au vendredi de 8h30 à 17h

**Entreprise :** DUBRAC

***Nous vous remercions de votre compréhension  
et vous assurons que tout sera mis en œuvre pour minimiser  
la gêne occasionnée par ces travaux***

**TOUTE L'INFO  
au 3975\* et  
sur PARIS.FR**

\*Prix d'un appel local à partir d'un poste fixe sauf tarif propre à votre opérateur